



Rapport annuel de l'école Antoine-Girouard et de son conseil d'établissement 2019-2020



TABLE DES MATIÈRES

Contexte et présentation de l'établissement.....	2
Évaluation du projet éducatif	3
Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation	4
Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020	5
Évaluation de l'atteinte des objectifs de notre projet éducatif.....	7

BILAN DE L'ÉTABLISSEMENT

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le contexte éducatif de l'école Antoine-Girouard étant le même que lors de l'élaboration du projet éducatif, nous vous référons à la présentation de l'établissement qui s'y trouve. Nous vous invitons à la consulter en cliquant sur le lien ci-dessous.

file:///M:\ECHANGES_ADMIN\adm%20113\Projet%20éducatif\2020-2021\Projet%20éducatif%20version%20finale%202019-2023.docx

ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

Pour la première fois cette année, des rencontres ont eu lieu pour faire l'évaluation du projet éducatif de notre école. En effet, cette pratique n'était pas courante dans le milieu et cette démarche pédagogique sera poursuivie tout au cours de l'année scolaire à venir. Les différentes rencontres ont donné lieu à des discussions pédagogiques enrichissantes à plusieurs niveaux.

Dans un premier temps, les équipes cycle se sont penchées sur les moyens mis en place pour l'atteinte de nos objectifs, particulièrement en lecture. Cette évaluation est difficile à faire pour l'année scolaire 2019-2020, puisque les épreuves de fin d'année n'ont pas eu lieu en raison de la pandémie. Cependant, nous avons grandement discuté des moyens utilisés et de la progression attendue en fin de cycle.

Des discussions similaires ont eu lieu avec le comité sur le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Nous en sommes venus à la conclusion que la démarche du plan de lutte est peu diffusée et que nous ferons en sorte que les parents et les élèves soient au fait des mécanismes de signalement et de la gradation des interventions. Nous pensons que cela aura un effet sur le sentiment de sécurité des élèves à notre école.

La démarche d'évaluation a été également faite par les membres du conseil d'établissement lors de la séance du 24 novembre dernier. Ce fut l'occasion de parler des objectifs du projet éducatif, des moyens utilisés et de la réussite des élèves. Je remercie tous ceux qui ont participé à l'exercice d'évaluation pour l'année scolaire 2020. Les résultats de l'évaluation se trouvent dans les tableaux qui suivent la présente section.

ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Le contexte de la pandémie et la fermeture des écoles qui s'en est suivie ne nous a pas permis de réviser et d'évaluer le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation de l'école pour l'année scolaire 2019-2020. En février 2020, des discussions ont eu lieu en assemblée générale des enseignants et des enseignantes faisant état d'une volonté de réviser la gradation des interventions et les rôles et responsabilités des intervenants en lien avec le plan de lutte. Nous croyons qu'une actualisation du plan pourrait accroître son efficacité et renforcer le sentiment de sécurité des élèves à l'école.

Un comité a donc été formé au printemps 2020 et actualisé en début d'année scolaire 2020-2021 pour en faire la révision comme prévu. Les rencontres ont débuté et nous proposerons un plan révisé à l'assemblée générale des enseignants à l'hiver 2021. Ce plan fera état de la révision des moyens utilisés pour contrer la violence et l'intimidation. Les résultats de cette révision seront présentés au conseil d'établissement en mars 2021.



Sylvie Landry, Directrice



Rapport annuel des activités du Conseil d'établissement

Année scolaire 2019-2020

Constitution du Conseil

Pour l'année scolaire 2019-2020, le Conseil d'établissement de l'école Antoine-Girouard était constitué de 10 membres, soit 5 membres parents d'élèves et 5 membres du personnel de l'école. Nous avons également 2 parents substitués ainsi qu'une enseignante substitut.

Réunions

Le Conseil d'établissement s'est réuni à dix reprises (17 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2019; 25 février, 12 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin et une autre à venir le 22 juin 2020). Il est à noter que les rencontres de mai et de juin se sont faites, dû aux circonstances extraordinaires imposées par la COVID-19, par vidéoconférence. Les rencontres régulières ont servi à la gestion courante des activités de l'école. Les membres du Conseil d'établissement, tel que décrit dans leurs rôles et responsabilités, ont été informés et consultés. Après discussions et conformément aux pouvoirs qui leur sont conférés, ils ont adopté et approuvé plusieurs résolutions sur différents sujets.

Parmi ces sujets, six ont retenu mon attention comme étant les plus significatifs :

- Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence ;
- Les campagnes de financement, notamment la campagne « Sois Écolo », campagne de financement « C'est à moi », campagne de financement « Perfection », etc.
- La journée « Pantouffleville », le Jardin illuminé et le Marché de Noël ;
- La conférence du Dr. Nadia sur l'anxiété organisée pour les parents par l'école ;
- L'achat de 200\$ de livres par classe ;
- Tous les moyens mis en place par l'école Antoine-Girouard en période de COVID-19 pour rester près de ses élèves et l'engagement qui anime son équipe.

Dépenses du fonds à destination spéciale

Plusieurs dépenses ayant été approuvées n'ont pas eu lieu dû à la fermeture des écoles au mois de mars. Voici ce qui a été fait entre septembre et fin février :

- Spectacle de la rentrée « Cirkazium »
Coût : 793.33\$
- La conférence de Monsieur Alain Pelletier sur l'intimidation « Le Prix du silence »
Coût : 1 000\$

Remerciements

En tant que Présidente du Conseil d'établissement de l'école Antoine-Girouard, je souhaite remercier tous les membres du Conseil ainsi que la Directrice et la Directrice par intérim pour leur participation active et constructive aux réunions. Un remerciement particulier à tous les bénévoles qui contribuent année après année à rendre notre école si vivante.

J'aimerais également, au nom des membres du conseil, remercier l'ensemble du personnel qui s'implique activement dans la vie de notre établissement scolaire et qui contribue grandement au succès de tous les élèves de cette école. Cette année fut une année bien spéciale, et malgré tout, l'ensemble du personnel a réussi avec brio à garder l'équipe et les élèves soudés. C'est souvent en temps de crise que nous découvrons la détermination et la qualité des gens qui nous entourent et, dans la crise du COVID-19, la preuve de la force de l'équipe d'Antoine-Girouard a été faite.

Sophie Deschamps,
Présidente du Conseil d'établissement 2019-2020

Rapport annuel de l'école : évaluation du projet éducatif

NOTRE MISSION :	À l'école Antoine-Girouard, nous nous engageons à collaborer pour la réussite et le bien-être de tous les élèves.
NOTRE VISION :	À l'école Antoine-Girouard, nous faisons biller l'engagement, la collaboration et le respect.
NOS VALEURS :	Respect, engagement et collaboration

OBJECTIF 1.1	D'ici juin 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 2 ^e année.
OBJECTIF 1.2	D'ici juin 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 4 ^e année.
OBJECTIF 1.3	D'ici juin 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 6 ^e année.
OBJECTIF 2.1	D'ici 2022, augmenter de 8,8 à 9 sur 10 la perception du sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école.
OBJECTIF 2.2	D'ici 2022, augmenter de 7,46 à 7,8 sur 10 la satisfaction des parents de l'école quant à la collaboration école-famille.

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ¹	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation I	Objectif 1.1 D'ici 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 2 ^e année.	Taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 2 ^e année.	2 ^e année 84,2%	Aucune donnée n'est disponible pour fin d'évaluation du taux de réussite.	La fermeture des établissements scolaires ne nous a pas permis de faire l'évaluation du taux de réussite des élèves en fonction des épreuves CSP de fin de cycle.		Nous avons modifié les moyens ciblés au plan d'action car un d'entre eux était réalisé, soit la création du référentiel des stratégies de lecture. Le second moyen consistait en l'enseignement explicite de la lecture. Ce moyen a été fondu au premier moyen pour la formulation suivante « Enseigner explicitement les stratégies de lecture à partir du référentiel commun.» Puis, un second moyen a été ajouté, soit « Varier les dispositifs de lecture. »
	Objectif 1.2 D'ici 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 4 ^e année.	Taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 4 ^e année.	4 ^e année 87,8%	Aucune donnée n'est disponible pour fin d'évaluation du taux de réussite.	La fermeture des établissements scolaires ne nous a pas permis de faire l'évaluation du taux de réussite des élèves en fonction des épreuves ministérielles de fin de cycle.		Nous avons modifié les moyens ciblés au plan d'action car un d'entre eux était réalisé, soit la création du référentiel des stratégies de lecture. Le second moyen consistait en l'enseignement explicite de la lecture. Ce moyen a été fondu au premier moyen pour la formulation suivante « Enseigner explicitement les stratégies de lecture à partir du référentiel commun.» Puis, un second moyen a été ajouté, soit « Varier les dispositifs de lecture. »

	<p>Objectif 1.3</p> <p>D'ici 2022, augmenter de 1% par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 6^e année.</p>	<p>Taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture de 6^e année.</p>	<p>6^e année 90,2%.</p>	<p>Aucune donnée n'est disponible pour fin d'évaluation du taux de réussite.</p>	<p>La fermeture des établissements scolaires ne nous a pas permis de faire l'évaluation du taux de réussite des élèves en fonction des épreuves ministérielles de fin de cycle.</p>	<p>●</p> <p>Nous avons modifié les moyens ciblés au plan d'action car un d'entre eux était réalisé, soit la création du référentiel des stratégies de lecture.</p> <p>Le second moyen consistait en l'enseignement explicite de la lecture. Ce moyen a été fondu au premier moyen pour la formulation suivante « Enseigner explicitement les stratégies de lecture à partir du référentiel commun.»</p> <p>Puis, un second moyen a été ajouté, soit « Varier les dispositifs de lecture. »</p>
<p>Orientation III</p>	<p>Objectif 2.1</p> <p>D'ici 2022, augmenter de 8,8 à 9 sur 10 la perception du sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école.</p>	<p>Sondage aux élèves sur leur sentiment de sécurité et de bien-être à l'école.</p>	<p>8,8</p>	<p>Aucune donnée n'est disponible pour fin d'évaluation sur le sentiment de sécurité et de bien-être à l'école des élèves.</p>	<p>La fermeture des établissements scolaires ne nous a pas permis de faire l'évaluation sur le sentiment de sécurité et de bien-être à l'école des élèves.</p>	<p>●</p> <p>Nous avons retiré le recours à la détente et aux pauses actives pour le remplacer l'enseignement et la valorisation des comportements positifs, puisque cela fait directement référence à notre mode de vie.</p> <p>Nous conservons l'application du programme Ribambelle et les ateliers d'habiletés sociales, puisque l'équipe croit en ces moyens pour travailler l'anxiété chez les enfants de même que la résolution de conflits.</p> <p>Nous avons modifié le libellé du second moyen « valoriser l'effort » pour le remplacer par « valoriser le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation ».</p>
	<p>Objectif 2.2</p> <p>D'ici 2022, augmenter de 7,46 à 7,8 sur 10 la satisfaction des parents de l'école quant à la collaboration école-famille.</p>	<p>Le taux de satisfaction à un sondage de la commission scolaire en 2017.</p>	<p>7,46 sur 10</p>	<p>Aucune donnée n'est disponible pour fin d'évaluation sur le taux de satisfaction des parents quant à la collaboration école-famille.</p>	<p>La fermeture des établissements scolaires ne nous a pas permis de faire l'évaluation du taux de satisfaction des parents quant à la collaboration école-famille.</p>	<p>●</p> <p>Les moyens énoncés au plan d'action demeureront les mêmes puisque nous croyons que ceux-ci sont efficaces. Nous désirons cependant diminuer le délai de réponse et favoriser les communications par appels téléphoniques lorsque la situation est plus délicate.</p> <p>Nous désirons conserver la favorisation d'activités en classe avec les parents. Bien que les parents ne pourront venir à l'école en raison de la pandémie, nous reprendrons cette collaboration lors du retour à normale sur le plan sanitaire.</p> <p>Nous avons conservé le moyen « interventions précoces » en ajoutant dans les ressources l'établissement de plans d'intervention.</p>

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation Tendance : ↑ : Amélioration → : Aucune amélioration significative ↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.
